



**Meilleur
Troisième
Pilier**

Livre Blanc

3E PILIER

Les 5 erreurs à éviter absolument



TOUT LE MONDE EN A ENTENDU PARLER... MAIS PEU SAVENT VRAIMENT COMMENT L'UTILISER.

Le 3e Pilier est l'un des outils les plus puissants de la prévoyance suisse : il permet de réduire ses impôts, de préparer sa retraite et de protéger ses proches. Mais derrière ce terme générique se cachent en réalité plusieurs mécanismes très différents, chacun avec ses avantages, ses contraintes et ses pièges.

Ce guide a pour but de **démystifier le 3e Pilier** et de vous éviter les erreurs les plus courantes. Car derrière ce mot se cachent en réalité plusieurs stratégies possibles, avec des règles fiscales et patrimoniales différentes selon le canton, le type de contrat et vos objectifs personnels.

Dans ce guide, nous passons en revue les **5 erreurs les plus fréquentes commises avec le 3e Pilier**. Notre objectif : vous donner les clés pour comprendre, comparer et choisir intelligemment et faire du 3e Pilier un allié de votre avenir et non une contrainte.



Erreur n°1: Choisir le mauvais type de 3e Pilier

Beaucoup de personnes ne savent même pas qu'il existe deux grandes familles de 3e Pilier :

- **Le 3e Pilier A (prévoyance liée) :**

Conçu pour l'optimisation fiscale, avec des plafonds de déduction et des conditions strictes de retrait (retrait 5 ans avant l'âge légal de la retraite, financement de la propriété principale, invalidité, décès, départ de la Suisse). Il est exonéré d'impôt sur la fortune durant toute sa durée, mais imposé à la sortie selon un barème progressif sur le revenu à un taux réduit.

- **Le 3e Pilier B (prévoyance libre) :**

Beaucoup plus flexible, il peut être retiré à tout moment. Il est soumis à l'impôt sur la fortune, mais exonéré à la sortie. Les déductions fiscales ne sont possibles que dans certains cantons et dépendent de la situation familiale (célibataire, marié, enfants).



L'ERREUR LA PLUS COURANTE

C'est de ne pas aligner son choix sur sa situation fiscale et ses besoins de flexibilité. Parfois, cumuler les deux est judicieux, parfois non.

Le bon choix dépend de votre canton, de votre horizon de temps et de vos projets personnels.



Erreur n°2 : Choisir la mauvaise institution et ignorer ses réels besoins

Un 3e Pilier peut être souscrit aussi bien auprès d'une banque que d'une compagnie d'assurance. Les deux options sont légitimes et peuvent être excellentes... à condition d'être choisies pour les bonnes raisons.

Le 3e Pilier bancaire séduit par sa simplicité et sa flexibilité : c'est un pur produit de placement, qui permet d'investir, de profiter de l'avantage fiscal et d'interrompre ses versements sans conséquence. Pour une personne qui cherche avant tout un véhicule d'investissement clair et souple, c'est souvent le bon choix.

À l'inverse, **un 3e Pilier en assurance** raconte une autre histoire. Il coûte plus cher, oui, mais il vous couvre dans les moments où l'on n'a pas le droit à l'erreur. Imaginez : un accident vous rend invalide et vous empêche de travailler. Avec l'option « exonération des primes », ce n'est plus vous qui alimentez votre retraite, c'est l'assureur qui prend le relais. Votre avenir continue de se construire, même quand vos revenus s'arrêtent.

Pensez aussi à votre famille. Si vous avez une hypothèque, qui la remboursera si vous veniez à disparaître ?

Sans couverture, votre conjoint pourrait être contraint de vendre la maison, de perdre le toit familial. Un 3e Pilier en assurance permet de prévoir un capital décès qui **protège vos proches**, qui leur donne de l'air au moment où ils en auraient le plus besoin.

Bien sûr, il faut accepter un compromis : plus vous cherchez de garanties, moins le rendement final sera élevé. On ne peut pas avoir à la fois la sécurité absolue et le rendement maximal. Mais il faut se poser la vraie question : qu'est-ce qui compte le plus pour vous ? La performance pure, ou la tranquillité d'esprit de savoir que quoi qu'il arrive, vous et vos proches serez couverts ?



L'erreur n'est pas de choisir l'un ou l'autre.

L'erreur, c'est de choisir par habitude, ou sous la pression d'un conseiller, sans prendre le temps de réfléchir à ce qui est **réellement important pour vous et votre famille**.



Erreur n°3 : Ne pas aligner le 3e Pilier avec son objectif retraite

Le but d'un 3e Pilier n'est pas seulement de mettre de l'argent de côté, mais surtout de savoir **comment vous l'utiliserez une fois à la retraite**. La plupart des contrats bancaires ou assurantiels prévoient une sortie en capital. C'est séduisant sur le papier : disposer librement d'une somme importante semble offrir toutes les possibilités. Mais dans la réalité, **gérer un capital conséquent n'est pas toujours aussi simple**. Il faut investir prudemment, surveiller les marchés, anticiper sa fiscalité, et accepter d'être imposé chaque année sur la fortune. Or, à la retraite, beaucoup de personnes aspirent à moins de complexité : elles veulent profiter, être tranquilles et ne pas passer leurs journées à gérer leur argent.

La rente viagère et la rente certaine, des alternatives à considérer :

Disponibles dans certains cantons et institutions, elles offrent deux approches complémentaires pour transformer son épargne en revenu.

La rente viagère garantit un revenu à vie, avec une fiscalité particulièrement avantageuse. Elle séduit de nombreux retraités désireux de conserver un rythme de vie stable, sans la crainte d'épuiser leur capital trop rapidement et sans avoir à se soucier des placements ou des marchés financiers.

La rente certaine, quant à elle, assure un revenu régulier pendant une durée fixée à l'avance. Son principal atout réside dans le fait qu'elle est non imposable, ce qui la rend fiscalement encore plus intéressante que la rente viagère. Le seul bémol est qu'elle reste limitée dans le temps, ce qui impose de bien réfléchir à son intégration dans une stratégie globale de retraite.



L'**erreur** serait de ne pas anticiper ce que vous désirerez réellement à ce stade de votre vie. Certains souhaiteront conserver **la maîtrise totale de leur capital**, tandis que d'autres privilégieront **la sécurité et la sérénité d'une rente garantie** avec un capital en cas de décès pour vos éventuels héritiers.

L'essentiel est de faire en sorte que votre **3e Pilier soit aligné non seulement avec vos besoins actuels, mais aussi avec ceux que vous aurez demain**.



Erreur n°4 : Investir sans respecter son profil de risque

Un 3e Pilier, c'est aussi un investissement.

Et comme tout investissement, il doit refléter votre rapport au risque. Trop souvent, cette étape est négligée, et les conséquences apparaissent seulement au moment où l'on a le plus besoin de son argent.

Imaginez : vous avez patiemment épargné pendant plusieurs années. Vous comptiez utiliser cet argent pour acheter une maison. Mais au moment du retrait, les marchés financiers traversent une zone de turbulence. Votre capital a perdu de la valeur, et ce qui devait représenter une sécurité se transforme en frustration. Vous n'avez pas « mal investi » : vous avez simplement investi sans penser à votre horizon et à votre tolérance à la volatilité.

D'autres préfèrent la sécurité d'une **garantie de capital**. C'est un choix rassurant, qui permet de dormir tranquille, même si le rendement final est plus limité. Pour ces personnes, la priorité n'est pas de maximiser la performance, mais de savoir qu'à la fin, leur effort d'épargne sera récompensé par un montant garanti.

Et puis, il y a les investisseurs chevronnés. Ceux qui connaissent les marchés, qui suivent l'économie, qui savent qu'un portefeuille 100 % actions peut connaître des hauts et des bas, mais qu'à long terme, c'est une stratégie souvent payante. Pour eux, prendre ce risque n'est pas une erreur : c'est un choix conscient, aligné avec leur expérience et leur **horizon d'investissement**.



Il n'existe pas de « bon » ou de « mauvais » choix universel.

Il n'y a que **votre choix** : prudent, équilibré ou offensif. L'erreur, ce n'est pas de vouloir la sécurité ou de rechercher le rendement. L'erreur, c'est de ne pas savoir qui vous êtes en tant qu'investisseur et de laisser quelqu'un d'autre décider à votre place.



Erreur n°5 : Ne pas envisager le nantissement de son 3e Pilier pour l'immobilier

Beaucoup de personnes pensent que, pour financer leur logement, il faut forcément retirer leur 3e Pilier. Mais il existe une autre solution souvent plus avantageuse : **le nantissement**.

Le principe est simple : au lieu de retirer votre capital, vous le mettez en garantie auprès de la banque. Votre argent reste investi et continue de fructifier, tout en vous permettant d'obtenir ou d'améliorer un prêt hypothécaire. Vous conservez aussi **vos avantages fiscaux** et, si votre contrat inclut des assurances (décès, invalidité), ces protections restent actives.



Attention toutefois : toutes les banques n'acceptent pas tous les contrats.

Par exemple, certains 3e Piliers investis uniquement en fonds de placement peuvent être refusés comme garantie. À l'inverse, certaines compagnies disposent d'offres spécialement conçues pour l'immobilier, privilégiées par les banques et parfaitement adaptées à ce type de projet.

L'erreur ici, c'est d'ignorer cette stratégie ou de choisir une institution qui ne propose pas les meilleures conditions.

Bien accompagné, il est possible de sélectionner la compagnie qui offre la solution la **plus intéressante du marché** pour votre projet immobilier.

Conclusion

Le 3e Pilier n'est pas un produit qu'on souscrit au hasard, c'est un véritable **outil de stratégie patrimoniale**. Et comme tout outil puissant, il peut être sous-utilisé, mal choisi... ou devenir un formidable **levier pour sécuriser son avenir**.

Nous l'avons vu ensemble :

- Choisir le mauvais type de pilier (A ou B) peut bloquer votre flexibilité ou réduire vos avantages fiscaux.
- Choisir la mauvaise institution (banque ou assurance) sans analyser vos besoins réels, c'est risquer de payer trop ou de ne pas être protégé au bon moment.
- Ne pas penser à votre objectif retraite, c'est préparer un capital que vous n'aurez peut-être ni l'envie ni l'énergie de gérer, alors qu'une rente viagère pourrait **vous offrir la sérénité**.
- Investir sans respecter votre profil de risque, c'est s'exposer à des mauvaises surprises, alors qu'il n'existe pas de mauvais choix... seulement **des choix adaptés** à chaque investisseur.
- Enfin, oublier **le potentiel immobilier** du 3e Pilier et la stratégie du nantissement, c'est passer à côté d'opportunités précieuses pour financer votre logement dans de meilleures conditions.

Alors, faut-il choisir un 3e Pilier bancaire ou assurantiel ? A ou B ? En capital ou en rente ? Avec ou sans nantissement ? La vérité, c'est que chaque situation est unique. Il n'y a pas de recette universelle, il n'y a que **votre stratégie**.

Et c'est là que l'accompagnement prend tout son sens. Chacun son métier : vous, vous construisez votre vie, vos projets, vos ambitions. Nous, nous mettons notre expertise à votre service pour que vos choix financiers soient les bons, aujourd'hui et demain.

Optimiser son 3e Pilier, c'est bien plus que réduire ses impôts. **C'est protéger sa famille, préparer son avenir, et se donner la liberté de vivre ses projets sans insécurité.**

Chez Meilleur Troisième Pilier, nous faisons de la complexité une force. Notre rôle : vous aider à transformer ce qui ressemble à un simple produit financier en une véritable stratégie de vie.

**LE PREMIER PAS ? PRENDRE RENDEZ-VOUS.
C'EST GRATUIT, SANS ENGAGEMENT... MAIS SOUVENT DÉCISIF.**

CONTACTEZ NOTRE EXPERT :



Guillaume JANBON

+41 22 596 77 47

Prendre rendez-vous

